

# FORMATION AUX GESTES ET SOINS D'URGENCE NIVEAU 1+2 (AFGSU 2)

**CONTEXTE REGLEMENTAIRE / NORMATIF :**  
Arrêté du 3 mars 2006  
Circulaire 2006-207 du 10 mai 2006  
Durée de validité : 4 ans

**PUBLIC/PREREQUIS :**  
Professionnels de santé inscrits dans la 4<sup>ème</sup> partie du code de la santé publique

**FORMATEURS :**  
Infirmier urgentiste agréé CESU

**MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES :**

- Formation en salle (exposé, questions réponses, exercices)
- Formation pratique
- Matériel d'urgence/NRBC
- Vidéo projecteur
- Livrets pédagogiques

**OBJECTIFS :**

- Acquérir les connaissances nécessaires à l'identification d'une urgence à caractère médical et à sa prise en charge en équipe avec du matériel en utilisant des techniques non invasives, en attendant l'arrivée de l'équipe médicale

**DUREE :** 3 jours

**NOMBRE DE PARTICIPANTS :** 12

INTRA  
 INTER

**PROGRAMME :**

**Les Connaissances Techniques**

- Les urgences vitales
  - L'alerte, la protection
  - Les obstructions des voies aériennes
  - L'inconscience
  - Les hémorragies
  - RCP avec matériel, dans le cadre professionnel
  - Rappel ACR et fibrillation / Présentation DEA
  - RCP dans le cadre de la vie privée, chez l'adulte
  - RCP avec et sans matériel, chez l'enfant et nourrisson
- Les urgences potentielles
  - Les malaises
    - Signes physiques et fonctionnels => détresse vitale
    - Positions d'attente
  - L'accouchement inopiné
    - Identifier l'imminence et préparer l'accouchement
  - Les traumatismes
    - Signes de gravité d'un trauma cutané / Osseux
  - Pose d'une attelle/Retrait du casque/Pose collier cervical
  - Participer à un relevage, un brancardage
- Les risques collectifs
  - Les plans de secours et plans sanitaires
    - Dangers de l'environnement
    - Principes généraux des plans de secours extra-hospitaliers / plan blanc / plan bleu
  - Les risques NRBC
    - Définitions et principes de protection
    - Organisation en cas de déclenchement de plan
    - Identifier son rôle dans la chaîne de secours NRBC
    - Les tenues de protection, procédure d'habillage

**Mise en Pratique**

- Chaque séquence fera l'objet d'une mise en pratique avec et sans matériel, seul et en équipe.

**CONTACT :**  
04 42 09 49 03  
[qse@qseformation.com](mailto:qse@qseformation.com)

**COMMENTAIRES :**

- L'évaluation théorique et pratique (contrôle continu) permettra au formateur de donner une appréciation d'aptitude qui aboutira à la délivrance d'un diplôme AFGSU 2 par le CESU.
- QSE Formation mettra à disposition le matériel d'urgence et NRBC nécessaire à la formation
- L'établissement devra mettre à disposition du formateur et des stagiaires son chariot d'urgence

